Liminaire *CSA local de la DISI Grand Est du 5 avril 2023*

Madame la Présidente

Les élections du 8 décembre dernier ont confirmé la position de Solidaires Finances Publiques comme première organisation syndicale de la DGFiP. Au niveau de notre direction, *notre organisation syndicale a recueilli 28,1 % des votes exprimés.*

Malgré les modalités d'organisation de ces élections largement perfectibles, les organisations syndicales de la DGFiP, et plus particulièrement Solidaires Finances Publiques, en sortent renforcées et légitimées. Le taux de participation de 70,27 % à ce scrutin démontre une fois de plus l'attachement des agentes et agents de la DGFiP à la démocratie sociale et à un syndicalisme de proximité, force de propositions et combatif.

Cet esprit de combat est d'autant plus important que s'installent à compter de cette année 2023 les nouvelles instances issues de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, qui affaiblit les droits, les garanties des personnels et fragilise leur défense. La conception du dialogue social supposé est très en deçà des urgences sociales, et démontre une fois encore que l'État employeur cherche, avant tout, à aseptiser les phases de discussions et de concertations, et à minimiser toutes formes de négociations sauf à les enfermer dans un carcan d'accord collectif.
La dite loi étant déjà structurante à bien des égards, notamment avec les lignes directrices de gestion, la DGAFP n'a pas jugé opportun de mettre à disposition tant aux administrations qu'aux élu.es que nous sommes, les outils permettant d'enclencher dès le 1er janvier 2023 le bon fonctionnement des nouvelles instances.
Ainsi, l'annonce d'un projet type de règlement intérieur (RI) pour les CSA qui devait être présenté en mars 2023 est tout simplement inexistant à ce jour.
Pour Solidaires Finances Publiques, la mise en place d'une nouvelle instance, et a fortiori le CSA, doit, quoi qu'il en soit et quoi qu'il en coûte, s'appuyer sur des règles et des pratiques plus favorables que celles qui émaneront du RI type de la DGAFP.
Nous estimons également qu'il est nécessaire que les pratiques qui antérieurement s'appliquaient dans les CT et CHSCT demeurent. Ce sont des acquis qui ne doivent pas être perdus.
Dans tous les cas , Solidaires Finances Publiques, au plan national comme au plan local, mettra tout en œuvre pour faire vivre et avancer les revendications des agentes et agents de la DGFiP dans toutes les instances de dialogue social, et par tous les moyens que nous jugerons adaptés.

Cette année 2023 s'est engagée sous de bien tristes auspices, avec notamment les conséquences de la loi de finances, qui frappe une fois encore la DGFiP. Sur ce point, nous réaffirmons que pour Solidaires Finances Publiques aucune suppression d'emplois n'est légitime. Nous ne pouvons apporter le moindre crédit à votre vision déstructurante et mortifère de la DGFiP, de ses missions, de ses structures et des conditions de travail de ses agents et agentes.
Mais sachez que rien dans les faits, rien dans les réalités des services, rien dans l'exercice des missions, rien dans les attentes des usagers, rien dans les logiques de chaînes de travail, rien en matière d'amélioration des conditions de travail, ne justifie les suppressions d'emploi.

Ainsi, pour 2023, Solidaires Finances Publiques poursuivra sa mission d'information et de sensibilisation des personnels afin de construire, avec elles et eux, les propositions et les rapports de force indispensables pour donner à la DGFiP tous les moyens nécessaires à son bon fonctionnement et au respect des droits et garanties des personnels. De plus, nous réaffirmerons l'importance, au regard de l'étendue et de la technicité de nos missions, de stopper les suppressions d'emplois, de

recourir exclusivement à des recrutements par concours et non à des emplois contractualisés car précaires, à revaloriser significativement le régime indemnitaire de tous les agents, et ce en dehors de toute logique de mérite individuel. En effet, si depuis des années la DGFiP tient le choc face à toutes les charges qui lui incombent, c'est bien par la force de son collectif, et c'est ce collectif et donc l'ensemble des agents et des agentes qui doit être reconnu dans sa globalité.

Suite à la présentation du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) , Solidaires Finances Publiques continuera de porter ses ambitions pour la DGFiP. Nous porterons aussi avec force et détermination nos ambitions pour les personnels, car du côté des pouvoirs publics et de la DGFiP en particulier ils ont été les grands oubliés et méprisés de la période qui vient de s'écouler, marquée par une crise sanitaire sans précédent, et maintenant une crise économique et sociale où le pouvoir d'achat est mis à mal, notamment pour les agents de la fonction publique.

Au plan local :

- Si nous avons boycotté le CSA emploi ce n'est évidemment pas parce que 11 emplois ont été créés à la DISI Grand Est, même si ce sont des postes de cadres A et A+, mais bien parce que la saignée continue dans les services administratifs de la DRFIP et DDFIP et en solidarité avec nos collègues de ces services.

- Nous tenons également à vous faire part de l'inquiétude de certains agents travaillant rue de la Préfecture à Besançon, quant aux violences générées lors des manifestations au sujet de la réforme des retraites et autres contestations. Les rues étant bloquées et les transports en commun interrompus, ces collègues sont contraints de quitter leur lieu de travail avant une certaine heure. Quelles solutions proposez-vous afin de garantir la sécurité de ces agents et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions ?

- Concernant le service ADO de Reims, le manque de visibilité sur l'avenir génère un stress et une angoisse pour les collègues.

- De plus, nous attirons votre attention au sujet des missions DEVOPS et la mise en place de ce nouveau mode organisationnel qui semble générer du stress et de la pression auprès des agents impliqués dans ces projets.

- Enfin, dans un souci organisationnel, nous aimerions connaître la programmation calendaire des réunions CSALet FS prévues pour l'année 2023,

Nous ne pouvons conclure cette déclaration liminaire sans faire un focus particulier sur la réforme des retraites qui se traduira par l'impossibilité de liquider une retraite à taux plein avant l'âge de 64 ans pour pratiquement tout le monde. *Solidaires Finances Publiques de la DISI Grand Est,* avec l'ensemble des organisations syndicales et dans la dynamique nationale s'inscrit pleinement dans le combat contre l'application de la nouvelle réforme des retraites.

Madame la Présidente, vous l'aurez compris Solidaires Finances Publiques ne lâchera rien de ce qui fait son identité, son authenticité. Nous continuerons plus que jamais en 2023 à nous mobiliser pour une DGFiP renforcée, reconnue, réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale et pour un monde meilleur, plus juste, plus humain, plus solidaire.